



Bulletin Municipal

Janvier 2023



Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

C'est avec un grand plaisir qu'au nom de toute l'équipe municipale je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2023. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite pour vous-même, pour votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

L'année 2022 a vu la réalisation de plusieurs travaux comme le début de l'enfouissement des réseaux rue Désirée Ruel et route de Morin ou encore la réfection des espaces verts sur la RD 311. D'autre part, des travaux de voirie ont été effectués cette année avec la réfection d'un tronçon au niveau du lieu-dit Antenoise ainsi que sur la VC 7 (de l'abbaye de Perseigne au lieu-dit le Parc Brûlé) et la VC 2 (route longeant l'étang de Guibert). Certains de ces chantiers seront finalisés début 2023. Des totems ont été posés aux entrées du bourg pour indiquer les commerces artisans et services présents sur la commune.

Pour 2023, des travaux de voirie seront engagés :

- Rue Désirée Ruel (reprofilage de la voirie et pose de lampadaires de l'entrée du stade de foot vers le carrefour avec la route de Morin).
- VC 402 (du lieu-dit la Justice vers le chemin de la Bretèche).
- Chemin de la Bretèche (du carrefour avec la rue Désirée Ruel jusqu'au début de la côte).

D'autre part, concernant les lotissements de la Bretèche et Marcel Graffin, les terrains à bâtir devraient être commercialisés en fin d'année.

Enfin, l'avenir de notre école ainsi que celui de nos commerces feront l'objet de réflexions dans les prochaines semaines. Pour l'école, le commencement des travaux est espéré pour début 2024.

Après ces quelques mots d'introduction, je vous laisse découvrir ce bulletin réalisé par la commission communication.

Prenez soin de vous et des autres. Nous restons à votre disposition.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal

VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

DEUX LOTISSEMENTS EN PROJET EN 2023 :

Face à l'augmentation de demandes d'installation au sein de notre commune et afin de poursuivre son développement démographique, nous avons fait le choix de proposer à la vente plusieurs terrains à bâtir situés dans deux quartiers différents.

Lotissement rue Marcel Graffin :

En partenariat avec Sarthe Habitat, 4 habitations dédiées au locatif seront construites rue Marcel Graffin dans la continuité des logements actuels.

Dans le même temps, 3 terrains à bâtir seront proposés à la vente d'une superficie allant de 910 m² à 1 400 m².

Le coût total de ce projet est estimé à environ à 195 000 €.

Nous espérons commercialiser les 3 terrains à bâtir d'ici la fin de l'année.



Lotissement chemin de la Bretèche :

Autre projet de cette année 2023, cette fois-ci, chemin de la Bretèche, avec 6 terrains à bâtir allant de 650 m² à 1 150 m² qui seront mis à la vente eux aussi avant la fin de l'année.

Avant cette mise en vente, des études topographiques et le dépôt du permis aménager sont nécessaires. Puis viendront les travaux de viabilisation et de création de voirie.

Le coût de ce projet est estimé à 80 000 € :

- Prix d'achat du terrain : 41 571,45 €
- Coût estimé des études : 15 000 €
- Coût estimé des travaux : 25 000 €

Le prix de vente au m² des 6 parcelles sera décidé lors d'un prochain Conseil Municipal.



DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS - APPEL AU CIVISME :

Nous constatons régulièrement des incivilités autour des containers de tri. Nous rappelons aux usagers que ces containers ne doivent recevoir que du tri sélectif.



Sur le territoire de la communauté de communes Maine Saosnois, vous avez la possibilité de vous rendre dans 5 déchèteries différentes pour déposer tout ce qui ne va pas dans les points d'apport volontaire ou aux ordures ménagères. Un conteneur « Le Relais » est aussi disponible pour les vêtements, chaussures et textiles.

Pour les nouveaux habitants, vous pouvez récupérer, tout au long de l'année, votre dotation de sacs translucides auprès des services de la communauté de communes Maine Saosnois.

Pour rappel, les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 150 €.

Ensemble, contribuons à maintenir la propreté de notre commune.

CÉLÉBRATION FÊTE NATIONALE 2022 :

Après deux années perturbées par le COVID, les traditionnelles festivités des 13 et 14 juillet ont enfin pu se dérouler. Au programme de ces deux jours, la descente du bourg avec des flambeaux et un bal populaire à la salle polyvalente pour le 13 juillet. Le 14 juillet, après un rassemblement au monument aux morts, les Neufchâtelloises et Neufchâtellois étaient conviés à un après-midi festif.

Cet évènement a été réalisé avec le soutien et la collaboration du comité des fêtes que nous remercions.

Nous tenions également à remercier toutes les personnes présentes.



DÉPART À LA RETRAITE DU DOCTEUR JOUBAUD

Le mardi 27 septembre dernier à l'occasion du départ en retraite du docteur JOUBAUD, un pot de l'amitié a été organisé en son honneur.

Arrivé à Neufchâtel-en-Saosnois au mois de juin 1989, il y a 33 ans, pour succéder au docteur Thierry LEFEVRE qui a exercé dès la création de la maison médicale et à l'ouverture de la pharmacie en 1982 soit pendant 7 années.

Pendant de nombreuses années, en duo avec le docteur Olivier MÉRIGNEUX, ils ont soigné plusieurs générations de Neufchâtelloises et Neufchâtellois mais aussi de nombreux patients venant des communes environnantes.



Pour toute cette activité dans notre commune, nous tenions à le remercier chaleureusement et nous souhaitons une belle retraite au docteur JOUBAUD.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



C'est sous un temps grisonnant que s'est tenue, au monument aux morts, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Durant cette cérémonie, Monsieur le Maire a lu le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Le 11 novembre, c'est aussi l'occasion de rendre hommage aux soldats morts pour la France durant l'année écoulée. Malheureusement cette liste est encore trop longue.

Après le verre de l'amitié, les aînés de la commune, les membres de la commission extra-municipale Action Sociale et du Conseil Municipal se sont retrouvés à la salle polyvalente pour le repas des aînés.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes et notamment nos porte-drapeaux.



NOËL COMMUNAL 2022



Ce fut un plaisir de vous retrouver dimanche 11 décembre pour célébrer ensemble le Noël communal à la salle polyvalente. Pour l'occasion, la commission communale fêtes et cérémonies en charge de la préparation de cet évènement avait mis les petits plats dans les grands.

Pour débiter l'après-midi, un spectacle de magie qui a ravi les petits et les grands avec des tours faisant participer le public. En attendant

l'arrivée du Père Noël, les enfants ont pu se faire maquiller ou jouer avec une sculpture de ballon.

Après un goûter bien mérité, les enfants ont accueilli le Père Noël pour la traditionnelle photo. Chaque enfant a reçu en retour un beau cadeau provenant directement de la hotte du Père Noël !

EN BREF...

- D'après l'INSEE, à compter du 1^{er} janvier 2023, la population légale recensée au sein de notre village est de 1 054 habitants soit 8 habitants de plus que le précédent comptage.
- Depuis septembre dernier, un distributeur à pizzas a été installé le long de la RD 311 près de l'école maternelle par le restaurateur « Chez Isa et Juju » de Courgains.
- Afin de participer à l'effort collectif de réduction de la consommation énergétique et pour maîtriser les dépenses, nous avons fait le choix, pour cette année, de réduire les illuminations de Noël à seulement un éclairage sur la façade de la Mairie.
- L'hébergeur de notre site internet ayant fait faillite, celui-ci n'est plus accessible. Nous travaillons sur une solution afin qu'un nouveau site soit opérationnel durant le 1^{er} semestre 2023.
- Achat d'un tracteur pour un coût de 26 990 € et dans le même temps vente de deux tracteurs pour un montant global de 12 800 €. Ce nouveau tracteur remplace les deux anciens en étant plus compatible avec nos besoins.

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal sont consultables en Mairie sur demande ou sur votre téléphone avec l'application CiVox.

ÉTAT CIVIL (juillet 2022 - décembre 2022)

Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune est tenue d'obtenir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des évènements d'état civil (naissances, décès, pacs ou mariages) sur ce bulletin municipal. C'est pourquoi, seules les personnes ayant donné leur accord apparaîtront ci-dessous.

Ils sont nés : 4 naissances au total

Soan MIGNON, le 03/07/2022 à Le Mans

Thyliano FORESTIER, le 22/09/2022 à Alençon



Ils se sont mariés ou pacsés : 3 mariages et 3 pacs au total

Le 09/07/2022, Virginie LEROUX et Damien TRILLES

Le 09/07/2022, Laura DOS SANTOS ALEXANDRE et Jérôme NORTIER

Le 17/08/2022, Camille BLEU et Sébastien MENU



Le 31/10/2022, Morgane GAULIER et Jules DROUET

Le 22/12/2022, Célia LE GENTIL et Maxime LAURENT

Ils nous ont quittés : 9 décès au total

Le 06/08/2022, Yves DENIS, à l'âge de 90 ans

Le 15/08/2022, Raymond CORBION, à l'âge de 83 ans

Le 01/11/2022, Andrée DELAUME née RIOLET, à l'âge de 82 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la Mairie ou à cette adresse mail dédiée (bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 juin pour la prochaine parution de juillet). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont faits parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

ASSOCIATION JOSEPH ROUSSEL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Chers amis, bonjour,

Des nouvelles de notre assoc ! Elles sont mitigées.

Nos actions : - Participation au vide-greniers du comité des fêtes en juillet. Beaucoup de manutention avec un bénéfice quasi nul.

- Loto d'automne toujours avec l'aide du comité des fêtes « grand merci à eux ». Un bénéfice bien moins juteux que les précédentes éditions.

Notre concert gospel prévu avant Noël est encore une fois reporté à l'an prochain (remplacement de chef de cœur et nouveaux choristes).

Notre généreux et ami Frère Gilles arrive pour demeurer chez les sœurs de l'Enfant Jésus. Président d'honneur de l'association, après de sérieux problèmes de santé, a dû se résigner à nous quitter début novembre et réintégrer un monastère près de Montélimar, ne pouvant rester seul. Nous serons toujours en contact et peut-être reviendra-t-il nous voir.

Une bonne nouvelle, notre après-midi théâtre revient en mars. Toujours avec les Tréteaux de Malestable.

Après que nous ayons signalé des dégradations de tuiles sur l'église, la Mairie a mandaté l'entreprise Crête pour une révision complète de la couverture. Merci à elle

Pour les dons : Particuliers et entreprises, nous sommes à présent en mesure de fournir un reçu de défiscalisation qui nous amènerons à parler bientôt, nous l'espérons, de notre plus grand projet : le vitrail du Transept.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2023. Portez-vous bien et surtout prenez bien soin de vous.

Toute l'équipe vous remercie pour votre soutien depuis toutes ces années de restauration de notre seul patrimoine communal.

Cordialement,
Jean Fernandez.

ASSOCIATION LA MAISON DU SABOT ET DES MÉTIERS D'ANTAN

« Mais quels sont ces grands fossés bordés d'épaisses murailles ? Que signifie ce pan de mur qui dresse devant le touriste sa crête ogivale ? Ce sont les vestiges d'une ancienne abbaye jadis riche et florissante.

Les habitants de la contrée aiment ces ruines et y font de nombreuses visites, les enfants vont y cueillir des perce-neiges, ces devancières du printemps, les fiancés aiment danser sur l'herbe au son modeste du violon d'un jeune paysan, ménétrier à ses moments perdus ! ... ».

« C'est dans ce décor merveilleux qu'est bâti Neufchâtel.

Pour le peintre c'est un lieu charmant, riche en sites pittoresques. Neufchâtel aligne tant bien que mal ses maisons sur deux routes qui forment un angle aigu à l'entrée du bourg et se rejoignent plus loin en pleine forêt. Presque toutes ces maisons sont la demeure des sabotiers. »

Extrait de « Commune de Neufchâtel-Monographie sur l'industrie du bois », de Louis Leffray, instituteur à l'école des garçons, cité par Joël Grouas dans son livre « La Saboterie en forêts de Bercé et de Perseigne au tournant du XXème siècle. » (En vente à la Maison du Sabot.)

À noter : « La colonie de Perseigne fêtera ses 100 ans en septembre prochain. C'est la plus ancienne colonie de vacances de France.

Ecomusée La Maison du Sabot et des Métiers d'Antan, permanences de juin à septembre les dimanches et jours fériés de 15 h à 18 h. Visite sur rendez-vous contacter le 06 44 05 31 88. Gratuit.

Bonne Année, nous vous attendons ...

Les membres de l'Association.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



BONNE ANNEE 2023

Tous les membres du bureau de Générations mouvement de Neufchâtel-en-Saosnois, vous souhaitent ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Activités passées :

- * Le 19 septembre : Concours de belote
- * Le 20 octobre : Thé dansant
- * Le 15 décembre : Repas de Noël

Projets pour la rentrée :

- * Le 9 février : Assemblée générale
- * Le 11 avril ; Questions pour un après-midi
- * Le 13 avril : Thé dansant

Activités réservées aux adhérents :

- Vannerie, cartes, triominos (deux jeudis par mois), jeu culturel avec classement départemental, questions pour un après-midi, barbecue, repas de Noël, Marche nordique.



Cette année, Monsieur Serge Ruel a donné ses fonctions de responsable de la marche nordique de Neufchâtel-en-Saosnois à Monsieur René Moreau.

Venez nous rejoindre tous les mardis matin. Nous partons de différents lieux (Blanche feuille, les Trois ponts de Neufchâtel-en-Saosnois, le camping de la

Fresnaye-sur-Chédouet, Le Belvédère de Villaines-la-Carelle)

Activités ouvertes à tous :

Thé dansant, concours de belote

Adhésion : 16€/an.

Pour plus de renseignements joindre le : 02 43 97 73 20



BIBLIOTHÈQUE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS



La bibliothèque de Neufchâtel-en-Saosnois est ouverte au public les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également faire vos réservations sur le site :

www.mediatheque-lelien.mainsaosnois.fr

Nous avons acquis de nouveaux ouvrages pour les enfants et les adultes (Bandes dessinées, romans policiers et romans divers, romans jeunesse...).

Nous recevons régulièrement les enfants de l'école de la commune chaque jeudi en alternance.

Tous les 15 jours, nous nous déplaçons aux Hespérides pour lire des contes ou des nouvelles aux résidents et en même temps nous leur apportons des ouvrages selon leurs demandes.

Suite à l'assemblée générale du 8 décembre 2022, le bureau a été modifié : Madame Lacroix est présidente, Madame Loinard est trésorière et Madame Fernandez est secrétaire.

La bibliothèque est située 6 Creuse rue. Tel 09 72 47 68 06 Email : bibliothequeneufchatel@outlook.fr

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DE LA BIENNE



L'Association des Parents d'élèves a organisé son assemblée générale fin septembre, avec l'élection du nouveau bureau : - Président : Guillaume LECELLIER, Trésorière : Coralie GILOUPPE et Secrétaire : Cécilia MORICEAU et les membres actifs.

Depuis la rentrée de septembre, l'association a organisé deux actions la vente de chocolats Réauté et nous avons terminé l'année par notre marché de Noël avec la participation de l'équipe éducative.

Grâce aux différentes actions organisées ces derniers temps, à la participation des parents et avec le soutien du Sivos nous avons pu investir dans deux tablettes par classe qui ont été offertes lors de la venue du Père Noël dans chaque classe.



Nous vous retrouverons avec plaisir lors de nouvelles manifestations.

Pour pouvoir organiser de nouveaux événements nous sollicitons les parents bénévoles à venir rejoindre notre équipe et apporter de nouvelles idées.

(Pour nous joindre par mail : apedurpidelabienne@gmail.com - Facebook : APE du RPI de la Bienne)

L'Équipe de l'APE

COMITÉ DES FÊTES



3 Place Maxime Boisseau

72600 Neufchâtel en Saosnois

Samedi 3 décembre 2022 à 20h00

Décès 2022: Une minute de silence : CdF

Pierrette Craplet , Yves Denis

Année 2020 Covid-19 Pas d'activité

Année 2021 Covid-19 Pas d'activité

Année 2022

Activité réduite Covid-19

Jeudi 3 mars 2022 Belote à la mêlée et Manille au 17 14h00

Engagement 7€ concours individuel un lot à chaque participant

10 premiers lots rôtis de porc et un lot de viande à chaque joueur

56 joueurs Belote 12 joueurs à la Manille 68 joueurs

Vendredi 4 mars 2022 20h30 Belote en équipe

Engagement par joueur 7,00€, 1^{er} prix 80€, 60€, 50€, 40€, etc.

Un lot à chaque joueur

42 équipes soit 84 joueurs

Samedi 26 mars 2022 Filet de caille (ANNULEE) (covid-19)

Dimanche 13 juillet 2022 retraite aux Flambeaux

Soirée à la salle polyvalente

21h30 départ du haut du bourg, Guillaume III Talvas descente du bourg avec les enfants accompagnés vers la salle polyvalente avec la Fanfare des Pompiers d'Ancinnes.

10h30 Départ de La Lisière de forêt descente du bourg avec les enfants accompagnés vers la salle polyvalente.

Suivie d'une animation DJ, salle polyvalente, (Fête Populaire) (Merci à la Mairie)

Jeudi 14 juillet 2022

La Mairie Association Fêtes et Cérémonies

Association Comité des Fêtes

Repas le midi 260 personnes et jeux avec les enfants sur le terrain communal

Et les danses du groupe Folklorique

Installation de trois chaumières + une communale 6x12

Dimanche 31 juillet 2022 Jeu de galoche et vide grenier

Terrain municipal emplacement gratuit pour les exposants 7h00

La charpente du barnum a été pliée dans la nuit du samedi au dimanche (600€ de réparation)

Restauration et buvette sur place

110 exposants sur le terrain communal

Buvette et restauration sur le terrain communal

Vide grenier plus d'exposants que l'an dernier emplacements gratuits

Samedi 6 août 2022 Loto d'Été

Salle polyvalente 20h00

Salle comble 180 personnes (Malgré le covid-19)

Restauration dehors organisé par Jean Pierre, Daniel, Sébastien, Ginette, Jean Louis, René

Intérieur salle Marcel, Marie Claude, JY, Mariejo, Sébastien, Ginette,

Samedi 10 Septembre 2022

Loto avec l'Association Joseph Roussel

Merci à Ginette pour la recherche de lots et l'organisation de la soirée

Sébastien, Ginette, Michèle, Daniel, Annick, Mariejo, Marcel

Loto Dimanche 16 Octobre 2022

Jeux avec consolations

Belote Jeudi 17 novembre 2022

52 joueurs belote 12 joueurs Manille soit 64 joueurs

Le pot de l'Amitié clôture la soirée.

Je tiens particulièrement à remercier tous les membres et tous les bénévoles extérieurs au comité des fêtes qui sans bruit nous suivent.

Le Comité des Fêtes vous remercie du soutien que vous lui apportez lors de ses manifestations toute l'année.

Un Vin d'Honneur suit cette Assemblée Générale 2022

Jean Yves Porte

2023

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Commune</u>
Monsieur PORTE Jean-Yves	Président	72600 Neufchâtel-en-Saosnois

Monsieur	PLUMAIL Daniel	Vice-Président	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	CHOLET Marcel	Vice-Président	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	PIEL Marie Jo	Secrétaire	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	PLUMAIL Sébastien	Secrétaire-adjoint	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	GASNIER Pascal	Trésorier	72600	Mamers
Monsieur	BOTHEREAU Joël	Trésorier-adjoint	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Monsieur	CORBION Jean Pierre	Membre	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	DUBOST Marie Claude	Membre	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	GUY Annick	Membre	72600	Neufchâtel-en-Saosnois
Madame	PALIE Michèle	Membre	72600	Neufchâtel-en-Saosnois

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en Mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés en la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire. N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous inscrire, en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en Mairie).

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site service-public.fr.



**S'inscrire sur
les listes électorales**

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE ACTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commission extra-municipale Action Sociale remplace le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses missions n'ont pas changé :

- prévention et aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).
- organisation, chaque année, du traditionnel repas des cheveux blancs ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de plus de 70 ans.

Cette nouvelle commission se compose, actuellement, des membres suivants : Mesdames Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN, Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Josèphe PIEL, Stéphanie BERNARD, Michelle PALIE, Annick CHAUVIN, Sabrina DAGONNEAU et Messieurs Jean-Denis GUIBERT, André GRIMAULT.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de la commission extra-municipale Action Sociale.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE



Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie



Le Département crée une action en faveur de la gestion raisonnée de l'eau

Grâce à une aide pouvant atteindre 500 €, le Département accompagne les particuliers et les collectivités pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Le Département de la Sarthe est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. **La collectivité a donc souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau, avec notamment la création d'une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale.** En effet, ces réservoirs permettent de réduire l'impact d'une forte pluie sur le réseau d'évacuation, et ensuite de restituer progressivement cette eau au milieu, à l'arrosage des plantes et ainsi soulager la consommation d'eau puisée, traitée et distribuée.

L'aide à l'acquisition d'un réservoir de récupération d'eau de pluie et du matériel de raccordement représentera environ 30% de la facture, qui sera située entre 100 € et 500 €. Cette aide du Département est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m³ et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur.

Le dossier de demande est téléchargeable sur WWW.SARTHE.FR/SARTHE-DURABLE et sera à retourner au :

Département de la Sarthe
Service Eau et Rivières Domaniales
Place Aristide Briand - 72000 Le Mans
ou par courriel : celine.jallot@sarthe.fr

CAUE DE LA SARTHE

Des conseils gratuits en architecture et en paysage

Un projet de construction, d'extension ? Envie d'aménager votre jardin ?

Prenez contact le plus en amont possible avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

Nos architectes et paysagistes concepteurs vous reçoivent, sur rendez-vous, pour vous conseiller sur tous vos projets de construction, d'extension, d'aménagement intérieur, de restauration, d'aménagement de jardin, de plantations, de traitement des limites, de terrasse ou d'adaptation du logement au handicap, de façon qualitative et dans le respect de l'environnement.



Nos architectes et paysagistes concepteurs :

- vous aident à déterminer vos besoins et à réaliser une bonne insertion de votre construction dans le site environnant ;
- vous conseillent dans le choix des volumes, des matériaux, des couleurs ;
- vous guident dans vos démarches administratives.

Plus d'informations : www.caue-sarthe.com/conseil-aux-particuliers

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

Mise à disposition d'un kit de compostage individuel



La Communauté de Communes Maine Saosnois met à disposition un kit de compostage individuel composé d'un composteur et d'un bio seau pour 15 euros. Vous pouvez vous en procurer aux antennes de Marolles les Braults, Mamers et Bonnétable.

Un foyer qui composte peut « auto traiter » 200 à 300 kg de déchets par an, ce qui représente 25 à 30% de ses déchets.

Votre composteur doit être installé à même le sol.

Plus d'informations : www.mainesaosnois.fr/environnement/compostage

Tel : 02 43 34 16 48

Mail : dechets@mainesaosnois.fr

UN PEU D'HISTOIRE

L'horloge de Perseigne

Cette horloge fut donnée par un curé de Saint-Germain-du-Corbéis à la veille de la guerre de 1914. Construite vraisemblablement par un amateur de l'est de la France. Elle avait un mouvement curieusement agencé à un mode de petit orgue à tuyaux en bois et en peau. Au moyen d'une ficelle que l'on tirait, on mettait en mouvement deux petits bonshommes en bois qui jouaient du flageolet. Ils dansaient au son de l'orgue placé au-dessus du mouvement de l'horloge. Voici raconté la fameuse histoire de cette horloge :

Un curé des environs de Tinchebray avait, pour tenir son ménage une jeune sœur. Il avait aussi comme sacristain, un jeune homme dont il était content. Les deux jeunes gens deviendront amoureux l'un de l'autre, mais aussi timides l'un que l'autre, ils n'osaient pas parler de leurs projets. Le jeune homme insistait auprès de la jeune fille pour qu'elle parlât au bon curé. Mais c'était plutôt à lui de le faire. Cela dura un certain temps. Un dimanche le curé fut appelé au loin pour un malade. Le sacristain le vit partir avec les saintes huiles. Il trouva l'occasion bonne pour retourner au presbytère. Nos jeunes gens parlaient de leurs affaires, le garçon insistant toujours pour que la fille parlât.

Il finit par la décider. À ce moment, ils entendirent le bruit du portail qui s'ouvrait brusquement, comme Monsieur le curé avait l'habitude de faire. Les jeunes gens perdent la tête à la pensée qu'ils vont se trouver ensemble en face de Monsieur le curé. Le jeune homme cherche à se cacher, la jeune fille aussi. Elle pousse un petit cri en montrant l'horloge. « Cachez-vous là » dit-elle en le poussant dans le coffre de l'horloge. Il était temps. Dans sa cachette, le jeune homme imitait le tic-tac de l'horloge pour faire croire qu'elle marchait. Quoiqu'il eût arrêté le balancier. Monsieur le curé tout préoccupé de son malade ne s'en aperçoit pas d'abord. « Me voilà revenu plus tôt que je n'avais cru. J'ai marché vite. On m'a dit que le malade était à l'agonie. À la porte de la maison j'apprends qu'il était mort. Alors je suis revenu ». La jeune fille n'osait pas fixer son frère, de peur de montrer son trouble. Le curé continue à causer de choses et d'autres puis dit « il est temps de sonner les vêpres ». Il regarde sa montre machinalement, jette un coup d'œil à l'horloge. Il entend le tic-tac. Il se remet à causer et la jeune fille continue son manège, allant de côté et d'autre. Après un moment, le curé de nouveau montre en main : « La cloche ne sonne pas, l'heure est déjà passée. Le sacristain est en retard ». Encore un coup d'œil du côté de l'horloge. Il entend bien le tic-tac mais les aiguilles sont toujours à la même heure. Il bouscule la chaise et va à l'horloge sans remarquer que sa sœur, de ses mains se voilait le visage. Il l'ouvre brusquement et aperçoit son sacristain : « Qu'est-ce que tu fous là ? » « Monsieur le curé je me promène » « Imbécile, va vite sonner les vêpres ». Il avait compris et le mariage eut lieu quinze jours après.

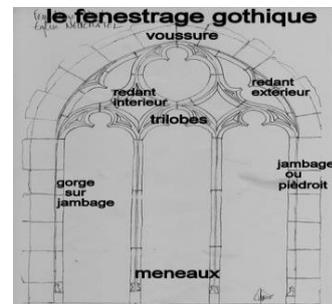
Ce texte a été proposé par **Jean Fernandez**. Nous le remercions pour cette contribution. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un événement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Une adresse mail a été créée à cet effet : bulletin@mairie-neufchatel-en-saosnois.com. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Fabrication du fenestrage de la baie de l'église

Lundi 7 septembre, je suis à pied d'œuvre chez Philippe Girault maître tailleur de pierre à « l'atelier de la pierre » à Longny au Perche, les pierres de « richemont » n'attendent plus qu'à être taillées. Une pierre d'un mètre quinze à couper en deux, une petite heure de sciage à la main. Après le sciage, ciseaux, gouges, massette en main et le lendemain le premier meneau est taillé, quatre autres suivront, une semaine de travail.



Pendant ce temps Philippe se triture les méninges pour retrouver l'ordonnement de la baie avec les morceaux retrouvés par l'association Joseph Roussel lors du démontage. Imaginez un puzzle en morceaux cassés dont vous n'avez pas le dessin, une bonne vingtaine d'heures avant de trouver.



Deuxième et troisième semaine, j'attaque les trois pierres manquantes de la voussure, un redent extérieur, les deux intérieurs et le côté droit du tri-lobe pendant que Michel, un autre stagiaire, attaque le gauche.



Quatrième semaine, Philippe me confie une des deux pièces maîtresses de l'édifice à tailler, le berceau du tri-lobe, une pierre de 120kg avant la taille, un grand bonheur pour moi que cette confiance, trois jours de travail.



Philippe fait les greffages de l'autre pièce, un véritable travail d'artiste, quatre morceaux greffés, le travail fini incapable de voir les endroits de greffage.

Le 03 novembre 2015 la pose



Legiard Fernand novembre 2015

MÉMENTO PRATIQUE

Ouverture du secrétariat de Mairie et de l'agence postale :

Les lundis de 14h00 à 17h00, les mardis et mercredis de 14h00 à 18h00 et les jeudis de 9h00 à 12h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la Mairie ;
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- par mail (secretariat@mairie-neufchatel-en-saosnois.com) ;
- sur l'application mobile CiVox.

Permanence des élus :

Une permanence est assurée par Monsieur le Maire ou un adjoint, les mercredis de 14h00 à 16h00. En dehors de ces horaires, vous pouvez également prendre rendez-vous en contactant le secrétariat de la Mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Madame Isabelle GERVAIS, première adjointe : 06 70 09 80 04

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, deuxième adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, troisième adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAULT, quatrième adjoint : 06 70 09 80 38

Permanence de l'assistante sociale :

Madame Magalie ROYEAU, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois à la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Permanence d'une conseillère numérique :

Madame Eglantine FERRAND assure une permanence les lundis après-midi de 14h00 à 17h30 à la Mairie afin d'aider les usagers en difficulté avec les outils informatiques.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis matin même pendant les jours fériés sauf les 1^{er} mai et 25 décembre.

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h-17h et samedi 9h-12h et 14h-17h.

 Les derniers accès s'effectuent 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée.

Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

À Bientôt !